

RCS : FREJUS Code greffe : 8303

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de FREJUS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

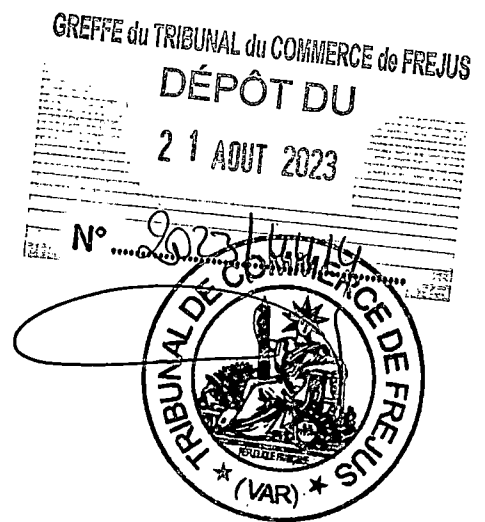
Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1986 B 00006 Numéro SIREN : 334 281 151 Nom ou dénomination : AF INFO IMMOBILIER
--

Ce dépôt a été enregistré le 21/08/2023 sous le numéro de dépôt 4414



PERRINCOURAT
experts comptables associés



DOSSIER FISCAL

Désignation de l'entreprise : **A.F. INFO IMMOBILIER SAS** Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* **12**Adresse de l'entreprise **207 BD GENERAL DE GAULLE** **83700 SAINT-RAPHAEL** Durée de l'exercice précédent* **12**Numéro SIRET* **33428115100020** Néant ☐

				Exercice N clos le, 31 12 2022		N-1 31 12 2021				
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3		Net 4		
Capital souscrit non appelé (I)		AA								
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC						
	Frais de développement *	CX		CQ						
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	6 320	AG	6 320					
	Fonds commercial (1)	AH	335 224	AI		335 224		335 224		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK						
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM						
	Terrains	AN		AO						
	Constructions	AP		AQ						
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS						
	Autres immobilisations corporelles	AT	253 053	AU	184 254	68 799		90 166		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Immobilisations en cours	AV		AW						
	Avances et acomptes	AX		AY						
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT						
	Autres participations	CU	10 080	CV		10 080		8 000		
	Créances rattachées à des participations	BB		BC						
	Autres titres immobilisés	BD		BE						
	Prêts	BF		BG						
	Autres immobilisations financières*	BH		BI						
	TOTAL (II)		BJ	604 677	BK	190 574	414 103		433 390	
	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM					
En cours de production de biens		BN		BO						
En cours de production de services		BP		BQ						
Produits intermédiaires et finis		BR		BS						
Marchandises		BT		BU						
Avances et acomptes versés sur commandes		BV		BW						
Clients et comptes rattachés (3)*		BX	363 330	BY		363 330		341 225		
Autres créances (3)		BZ	13 814	CA		13 814		8 998		
Capital souscrit et appelé, non versé		CB		CC						
DIVERS		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE					
	Disponibilités	CF	1 066 704	CG		1 066 704		1 074 828		
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	2 198	CI		2 198		3 027		
	TOTAL (III)		CJ	1 446 046	CK		1 446 046		1 428 078	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW								
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM								
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN								
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	2 050 722	IA	190 574	1 860 149		1 861 468	
	Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP		(3) Part à plus d'un an :	CR		
	Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :		Stocks :		Créances :			

Désignation de l'entreprise : A.F. INFO IMMOBILIER SAS

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :150 000.....)	DA	150 000	150 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	15 000	15 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)	DG	534 398	372 717
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE	DI	157 151	161 681
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	856 550	699 398
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	64 999	64 999
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR	64 999	64 999
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	138 901	189 132
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)	DV		12 000
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	470 029	493 461
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	38 598	47 203
	Dettes fiscales et sociales	DY	274 217	343 374
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	15 456	10 500
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	1 400	1 401
	TOTAL (IV)	EC	938 600	1 097 070
	Ecart de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 860 149	1 861 468
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont ☐ Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	☐ Ecart de réévaluation libre	1D		
	☐ Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	850 270	958 169
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE

SOMMAIRE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES

page

Principes et conventions générales	13
Permanence ou changement de méthodes	13
Informations générales complémentaires	13

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Etat des immobilisations	14
Etat des amortissements	14
Etat des provisions	15
Etat des échéances des créances et des dettes	15
Composition du capital social	16
Fonds commercial	16
Produits à recevoir	16
Charges à payer	16
Charges et produits constatés d'avance	16

NA = Non Applicable NS = Non significative



ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 860 148.99 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 1 078 244.04 Euros et dégageant un bénéfice de 157 151.22 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Le chiffre d'affaires comprend:

- les commissions encaissées et dues sur affaires réalisées au 31/12/2022
- les commissions sur affaires en cours au 31/12/2022

Au niveau de ces affaires en cours, figurent en charges:

- les commissions à verser sur affaires en cours pour 42 031 Euros.
- les charges sociales sur commissions VRP à verser pour 17 233 Euros.



ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

La même procédure a été suivie pour les exercices précédents.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

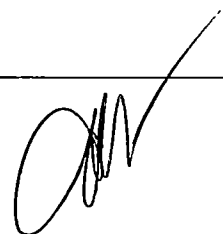
Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	341 544		
Installations générales agencements aménagements divers	85 666		
Matériel de transport	132 546		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	34 841		
TOTAL	253 053		
Autres participations	8 000		2 080
TOTAL	8 000		2 080
TOTAL GENERAL	602 597		2 080

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			341 544	341 544
Installations générales agencements aménagements divers			85 666	85 666
Matériel de transport			132 546	132 546
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			34 841	34 841
TOTAL			253 053	253 053
Autres participations			10 080	10 080
TOTAL			10 080	10 080
TOTAL GENERAL			604 677	604 677

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	6 320			6 320
Installations générales agencements aménagements divers	85 454	212		85 666
Matériel de transport	59 096	13 513		72 609
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	18 338	7 641		25 979
TOTAL	162 887	21 367		184 254
TOTAL GENERAL	169 207	21 367		190 574



ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.divers	212				
Matériel de transport	13 513				
Matériel de bureau informatique mobilier	7 641				
TOTAL	21 367				
TOTAL GENERAL	21 367				

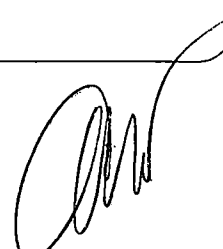
Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Litiges	64 999				64 999
TOTAL	64 999				64 999
TOTAL GENERAL	64 999				64 999

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	363 330	363 330	
Impôts sur les bénéfices	1 771	1 771	
Taxe sur la valeur ajoutée	3 346	3 346	
Débiteurs divers	8 697	8 697	
Charges constatées d'avance	2 198	2 198	
TOTAL	379 342	379 342	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	120 579	35 930	84 649	
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	18 322	14 641	3 681	
Fournisseurs et comptes rattachés	38 598	38 598		
Personnel et comptes rattachés	124 607	124 607		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	76 820	76 820		
Taxe sur la valeur ajoutée	66 770	66 770		
Autres impôts taxes et assimilés	6 020	6 020		
Autres dettes	15 456	15 456		
Produits constatés d'avance	1 400	1 400		
TOTAL	468 572	380 242	88 330	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	50 232			



ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Parts sociales	300.0000	500			500

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
Fonds commercial	335 224			335 224	
Total	335 224			335 224	

Produits à recevoir

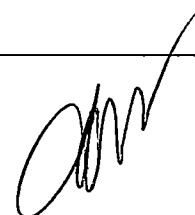
Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	363 330
Autres créances	8 697
Total	372 027

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	20 377
Dettes fiscales et sociales	178 602
Total	198 979

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	2 198
Total	2 198



AF INFO IMMOBILIER
Société par actions simplifiée au capital de 150 000 euros
Siège social : 207 Boulevard Général de Gaulle
Le Neptune, 83700 ST RAPHAEL
334281151 RCS FREJUS

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 28 AVRIL 2023

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 157.151 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice : 157.151 euros, affecté aux postes :

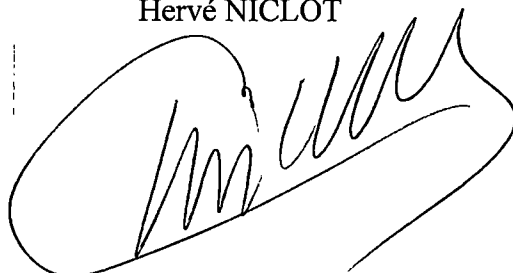
- autres réserves : 17.1511 euros
- distribution de dividende : 140.000 euros

L'Assemblée Générale prend acte de la distribution de dividendes :

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 28 Avril 2023

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Hervé NICLOT

A large, stylized handwritten signature in black ink, likely belonging to Hervé Niclot, the President mentioned in the text above.

Annexes

Informations générales et description de l'activité

La société SAS CARRIERE DES GRANDS CAOUS est une SAS au capital de 3 412 500 euros.

Elle a pour objet, en France, l'exploitation de carrières et la vente de granulats.

La société a un exercice de 12 mois se clôturant le 31 décembre.

Elle fait partie du périmètre consolidé du Groupe EIFFAGE ; elle est consolidée par intégration globale.

Sauf indication contraire, tous les chiffres cités dans l'annexe aux comptes sont exprimés en euro.

Faits caractéristiques de l'exercice

1. Evènements significatifs de l'exercice

Néant

2. Evènements post-clôture

Aucun évènement marquant post clôture n'est à signaler.

Règles et méthodes comptables

Base de préparation des comptes annuels

Les comptes annuels sont établis suivant les principes résultant du plan comptable général adopté par l'Autorité des normes comptables dans son règlement ANC 2018-01 du 20 avril 2018 modifiant le règlement ANC N°2014-03 relatif au plan comptable général (règlement homologué par arrêté du 8 octobre 2018, et publié au Journal Officiel du 9 octobre 2018).

Les conventions comptables d'établissement et de préparation des comptes sociaux ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- Continuité d'exploitation
- Permanence des méthodes
- Indépendance des exercices

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode du coût historique.

Les transactions avec les parties liées ont été conclues à des conditions normales de marché.

Seules sont détaillées dans l'annexe les informations obligatoires et ou significatives.

Terrains de carrières

Les terrains de carrières sont présentés en :

- Immobilisations corporelles, catégorie Terrains, pour la part imputable aux tréfonds,
- Stocks, catégorie Matières Premières, pour la part imputable aux gisements.

Les gisements sont consommés selon l'avancement de l'extraction des tonnes faisant l'objet d'une autorisation.

Les frais de préparation et de découverte, également inscrits en stocks, sont consommés selon l'avancement de l'extraction des tonnes ou selon le mode linéaire sur une durée courte, qui n'excède pas l'exploitation des parcelles considérées.

Immobilisations

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition.

Elles sont amorties sur leur durée estimée d'utilisation ou ne sont pas amorties mais peuvent faire l'objet d'une dépréciation chaque fois qu'apparaît un indice de perte de valeur.

Les dépenses ayant le caractère de frais d'établissement sont, sauf cas particulier, prises en charge dans l'exercice.

Fonds commercial

Les fonds commerciaux font l'objet de tests de dépréciation annuels ; ils sont dépréciés lorsque la valeur vénale ou la valeur d'usage est inférieure à la valeur nette comptable.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition ou de production ou à leur valeur d'apport. Le coût d'acquisition comprend le prix d'achat, ainsi que tous les coûts directement attribuables à l'acquisition des actifs concernés.

En cas de création de l'immobilisation, les charges financières d'intérêts intercalaires et certaines charges directement affectées à la conception, à la construction et au financement de l'immobilisation supportées pendant la période de construction de l'ouvrage et jusqu'à sa mise en service sont incorporés au coût.

Les frais d'acquisition (droits de mutation, honoraires...) sont comptabilisés directement en charges. Les dépenses courantes de réparation et de maintenance sont enregistrées dans les charges de l'exercice au cours duquel elles sont supportées.

Les éléments d'actif immobilisé sont amortis selon les durées de vie estimées, en fonction de la nature des biens, selon le mode linéaire. Ils peuvent faire l'objet d'une dépréciation lorsqu'un indice de perte de valeur apparaît.

Les principales durées d'amortissements sont les suivantes :

- | | |
|--|----------------|
| - Constructions | de 10 à 40 ans |
| - Installations techniques, matériels et outillage | de 3 à 15 ans |
| - Autres immobilisations corporelles | de 3 à 10 ans |

Restauration des sites

La société exploite des sites de production dont elle supporte les frais de remise en état. Afin de couvrir ces frais une provision est constituée et évaluée sur la base d'un coût final estimé de remise en état et dotée selon l'avancement de l'exploitation.

Stocks

Méthode d'évaluation et de dépréciation

Les stocks de matières premières et fournitures sont évalués selon la méthode du coût moyen pondéré dernier prix d'achat connu.

Le coût d'acquisition comprend le prix d'achat et les frais accessoires d'achat.

Les stocks de produits finis sont évalués au coût de revient, intérêts exclus.

Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au prix de revient.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale et éventuellement dépréciées en fonction de leurs perspectives de recouvrement.

Provisions

Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont constituées dès lors qu'il existe un risque probable de sortie de ressources sans contrepartie attendue. Elles sont revues à chaque date d'établissement des comptes et ajustées pour refléter la meilleure estimation à cette date.

Engagements de retraite

La société procède à l'évaluation de ses engagements en matière de retraite et d'indemnités de départ pour l'ensemble de son personnel.

Dans le cadre des conventions collectives de la profession, l'entreprise a obligation de verser des indemnités aux Cadres et Etam lors de leur départ à la retraite, les autres obligations de retraite étant assurées par les caisses auxquelles l'entreprise est affiliée.

L'engagement de l'entreprise au titre des IFC prend en compte les modifications de barème intervenues dans la convention collective de l'UNICEM.

Les engagements à ce titre sont évalués selon la méthode des unités de crédit projetés à la date prévisionnelle de départ en retraite et au salaire de fin de carrière.

Cette évaluation prend en compte notamment :

- une projection des salaires jusqu'à la date de départ à la retraite,
- les taux de rotation du personnel et les tables de mortalité,
- le taux d'actualisation de 3,75 % des engagements ainsi calculés.

Les éléments à ce titre ne sont pas provisionnés mais portés dans la liste des engagements hors bilan.